

## Comment prendre rendez-vous pour l'ensemble de vos bénéficiaires ?

Pensez bien à identifier :

**1. votre organisme  
à chaque contact  
avec notre structure**

**2. le mode de  
fonctionnement  
souhaité :**

- Rendez-vous individuel
- Rendez-vous collectif
- Accompagnement par un délégué

Pour une  
meilleure qualité  
d'accueil de vos adhérents,

**adressez-nous  
au plus vite la liste  
lisible et complète  
de vos bénéficiaires**

(10 jours minimum avant  
la date fixée pour  
l'examen de santé)

### RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

*Vous souhaitez que nous contactions directement vos adhérents ?*

Contactez votre conseiller du Centre de Médecine Préventive

- Par téléphone au **03 25 05 80 62** du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Par email à [Chaumont.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr](mailto:Chaumont.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr)

Il contactera directement vos adhérents pour convenir d'une date d'examen de santé.

### RENDEZ-VOUS COLLECTIF

*Vous souhaitez une même date de rendez-vous pour l'ensemble de vos adhérents ?*

Adressez-nous la liste de vos adhérents intéressés (en utilisant le document en annexe)

- Par email à [Chaumont.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr](mailto:Chaumont.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr)
- Par fax au **03 25 05 80 67**

### ACCOMPAGNEMENT PAR UN DÉLÉGUÉ

*Vous souhaitez une intervention ou une information d'un délégué de prévention ?*

Contactez le délégué de prévention de votre secteur :

- Pour votre département : **Pauline Arnould** (06 72 32 58 17)  
[pauline.arnould@assurance-maladie.fr](mailto:pauline.arnould@assurance-maladie.fr)

Vous organisez ensemble les modalités de l'information préalable et de la venue de vos adhérents au Centre de Médecine Préventive

**Ensemble, nous pouvons trouver des solutions  
adaptées à vos adhérents**

